



Climat pourri!

Demain , les stagiaires de la promotion 2009/2011 seront en grève à l'ENPJJ à l'appel de l'assemblée générale des stagiaires soutenue par la CGT, la CFTD et la FSU. Ils réclament que tous les postes non pourvus après la CAP leur soient proposés... Une rencontre avec la DPJJ n'a rien donné, ce qui explique de mouvement avant l'éclatement de la promotion en régions...

Dans les EPM le mouvement s'amplifie et commence à s'ancrer dans le temps... Les personnels pénitentiaires s'impliquent de plus en plus et pas seulement à Marseille...Une intersyndicale CGT et FO pénitentiaire rejointe dans certains établissements par l'UFAP préparent un action nationale prochainement. A Lavour l'UFAP devrait bloquer l'EPM, lundi 16 mai...

Pendant ce temps, le ministère fait le mort! Messieurs Latoud (Directeur de la DAP) et Daumas (DPJJ) seront à Lavour le vendredi 13 au matin, mais ils n'ont pas temps de rencontrer la CGT nationalement sur les revendications, pas plus que le cabinet du garde des sceaux...

Cependant, la direction de la PJJ trouve le temps de menacer les collègues grévistes de poursuites disciplinaires. C'est le retour du dialogue social à la PJJ... Notre directeur avait déjà snobé la CGT et l'Unsa lors que dernier CTP du 5 mai, puisqu'il avait le point de vue du syndicat majoritaire aux dernières élections. Désormais, il veut réprimer les militants syndicaux de la CGT : nous ne nous laisserons pas faire et nous ne céderons pas!

Pendant ce temps à Orvault, des tags très bien écrits, sans faute d'orthographe, insultent les personnels de l'EPM, les éducateurs seraient des « collabos » selon une rhétorique connue.

Ces méthodes fascistes, la CGT les dénonce, elle ne laissera pas les personnels se faire insulter anonymement. La CGT-Pénitentiaire et la CGT-PJJ déposeront plainte dès cette semaine, l'Union Départementale de la CGT de Loire Atlantique a été saisie...

Pourtant, notre demande est claire et facile à satisfaire : la CGT souhaite rencontrer les 2 directions concernées par les EPM ensemble sous l'égide du Ministre : c'est pas la lune!

Nous demandons à la PJJ, la prise en compte de la pénibilité et donc un indemnitaire unique (EPM, CEF et EPE) calculé sur celui des CEF.

A la CGT, nous ne divisons pas les personnels en castes et en sous castes, nous demandons que toutes celles et tous ceux qui remplissent des critères de pénibilité soulignés internationalement et par des centaines de rapports soient reconnus : le travail en milieu carcéral, le travail posté et le travail de nuit sont des indicateurs incontournables, nous voulons leur prise en compte!

Montreuil, le 11 mai 2011.

Nous n'avons plus de temps à perdre dans l'observation des conditions de travail, **nous voulons la reconnaissance de la pénibilité tout de suite et pour tout le monde!**